



## Travailler pendant sa retraite ou ses études, zoom sur des situations particulières

**E**n 2013, en Occitanie, 25 900 retraités ou pré-retraités et 16 200 élèves ou étudiants conjuguent leur situation avec l'exercice d'un emploi, à durée indéterminée pour près de la moitié d'entre eux. Les retraités qui travaillent occupent alors plus souvent des emplois non salariés et les métiers qu'ils exercent sont davantage diversifiés. Occuper un emploi lorsqu'on est retraité ou étudiant répond à des problématiques personnelles variées : choix de vie ou de revenus complémentaires voire de subsistance, financement des études, recherche d'autonomie ou d'expérience professionnelle pour les jeunes...

Damien Dotta, Insee

En Occitanie, 44 800 emplois sont occupés par des personnes de 15 ans ou plus qui, au recensement de la population de 2013, se déclarent à titre principal dans une situation dite d'inactivité. Il s'agit alors le plus souvent de retraités ou pré-retraités (25 900 personnes soit 58 %), d'élèves ou étudiants dont les emplois ne font pas partie intégrante de leur cursus de formation (*méthodologie*), soit 16 200 personnes (36 %) et plus rarement, d'hommes ou de femmes au foyer (2 700 personnes soit 6 %).

### Une situation de moins en moins marginale pour les retraités

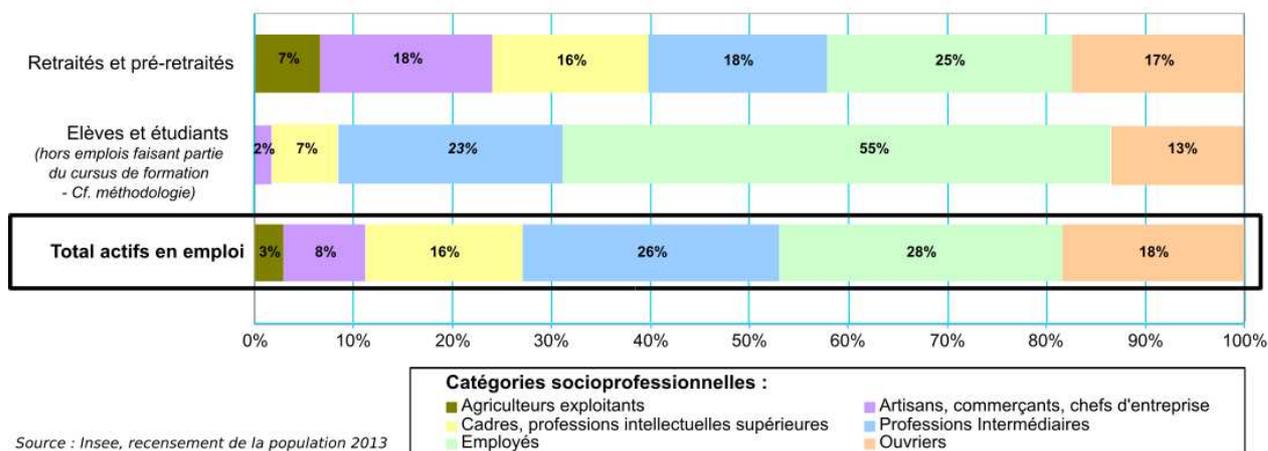
Ces situations conjuguant inactivité et activité restent globalement assez marginales, représentant 2,1 % des emplois dans la région, soit une part comparable à la France métropolitaine. Si elles ne concernent que 1,8 % des retraités ou pré-retraités, elles tendent néanmoins à se développer au sein de

cette population, leur part progressant de 0,5 point par rapport à 2008. L'assouplissement des conditions du cumul emploi-retraite intervenue à partir de 2009 contribue sans doute à favoriser cette évolution.

Parmi les seuls étudiants au sens du recensement de la population (c'est-à-dire titulaires du baccalauréat, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur et ayant entre 16 et 29 ans), ces situations sont bien plus fréquentes (7,5 %) mais en légère diminution depuis 2008 (- 0,5 point) en Occitanie comme en France métropolitaine. De plus, elles s'entendent hors emplois saisonniers liés au calendrier de vacances scolaires, en particulier hors jobs d'été qui ne sont pas appréhendés au recensement (*méthodologie*). Or, cumuler ses études avec un emploi sans rapport avec son cursus de formation constitue un handicap et un risque d'échec supplémentaire pour les jeunes concernés.

### 1 Des emplois plus variés pour les retraités qui travaillent

Répartition par catégorie socioprofessionnelle des emplois exercés par les personnes de 15 ans ou plus se déclarant à titre principal « Élèves, étudiants » ou « Retraités, pré-retraités » et exerçant par ailleurs un emploi en Occitanie en 2013



Source : Insee, recensement de la population 2013

Au sein de la région, ces situations mixtes en matière d'activité et d'inactivité sont un peu plus présentes en Haute-Garonne et dans l'Hérault (2,3 % des emplois). Ces deux départements concentrent plus de la moitié des personnes concernées dans la région et 72 % des étudiants et élèves dans cette situation.

### Près d'un emploi sur deux à durée indéterminée

Les élèves et étudiants sont quasiment tous salariés, pour moitié en CDI et 4 sur 10 en CDD. Seulement 4 % d'entre eux sont à leur compte. Parmi les retraités qui travaillent, en revanche, plus d'un sur trois est non salarié. Sous ce statut, les retraités peuvent en effet valoriser pour leur propre compte leurs savoir-faire acquis durant leur vie professionnelle antérieure. Lorsqu'ils ont le statut de salarié, les retraités occupent 3 fois sur 4 un emploi à durée indéterminée.

Sans doute contraint par leur emploi du temps d'études, le travail à temps partiel est davantage répandu chez les étudiants ou élèves (79 %) que chez les retraités (64 %).

Près de la moitié des retraités qui travaillent sont âgés de moins de 65 ans, les 65 à 70 ans et les plus de 70 ans regroupant chacun environ un quart des effectifs en emploi. De par leur expérience du monde du travail, les retraités accèdent à un panel de professions plus large que les élèves et étudiants (figure 1). L'exercice de leur profession peut correspondre à la nécessité de se procurer un revenu complémentaire à celui de leur pension de retraite ou simplement au choix de conserver une activité professionnelle. Lorsqu'ils travaillent à leur compte, les retraités sont alors dans près de neuf cas sur dix chef d'une petite

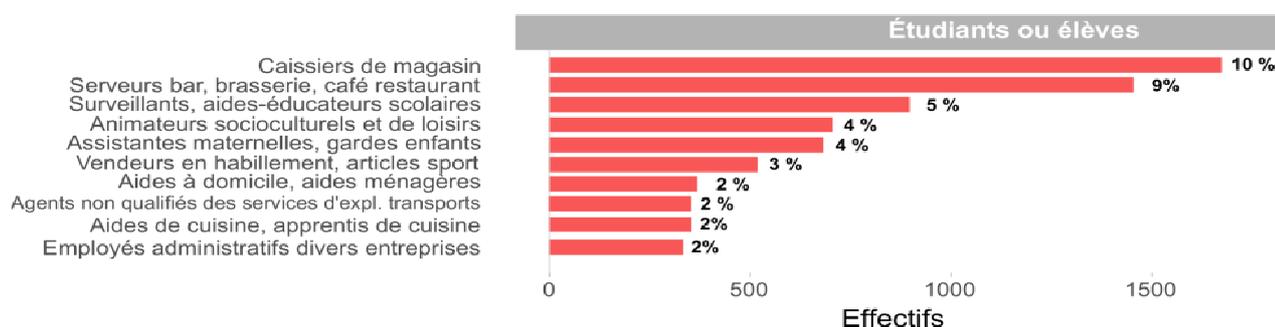
exploitation agricole ou exercent une activité de prestataire de services. Toutefois, la profession salariée d'aide à domicile-aide ménagère est de loin la plus représentée parmi les retraités en emploi dans la région. Parallèlement, d'autres métiers occupés par les retraités se distinguent avec des spécificités liées à l'âge des individus. Ainsi avant 65 ans, un retraité occupe davantage un poste de chauffeur de transport en commun, d'assistante maternelle, d'infirmier ou encore de formateur-animateur, tandis qu'au-delà de 70 ans, la probabilité est plus forte de trouver des retraités parmi les professions d'agriculteurs, de viticulteurs ou encore d'employés de maison chez les particuliers.

### Travailler pour financer ses études

Parmi les 16 200 élèves ou étudiants exerçant un emploi, 77 % sont des étudiants au sens du recensement de la population. Les emplois occupés par les étudiants ne diffèrent pas de ceux des élèves : dans la grande majorité des cas, les postes occupés sont des emplois peu qualifiés du commerce et des services à la personne. C'est le cas notamment des emplois de caissiers de magasin, de serveurs dans la restauration ou encore de vendeurs dans le prêt-à-porter. Pour ces trois professions, les horaires décalés peuvent être compatibles avec l'emploi du temps d'un étudiant. Les jeunes qui cumulent études et emploi occupent assez souvent des postes en lien avec l'enfance-jeunesse, comme les métiers d'animateurs socioculturels et d'assistantes maternelles, ou avec l'enseignement, comme surveillants et aides-éducateurs scolaires. ■

## 2 Une large palette de métiers, du caissier de magasin à l'aide à domicile

Part des professions les plus fréquentes pour les personnes de 15 ou plus se déclarant à titre principal étudiants ou élèves et qui exercent par ailleurs un emploi en Occitanie en 2013



Lecture : en Occitanie en 2013, 10 % des étudiants ou élèves qui travaillent occupent la profession de caissier de magasin

Source : Insee, recensement de la population 2013

## Méthodologie :

Depuis 2004, une nouvelle question a été introduite sur le bulletin individuel du recensement de la population, afin de mieux couvrir les situations mixtes en matière d'activité et d'inactivité qui tendent à se multiplier et de se rapprocher des normes du Bureau International du Travail (BIT). Elle permet de réintégrer dans l'emploi les personnes qui ont déclaré comme situation principale être élève ou étudiant, retraité ou préretraité, ou encore femme ou homme au foyer grâce à la question « Travaillez-vous actuellement ? (y compris en emploi occasionnel ou de très courte durée) ».

Le champ de cette étude exclut les emplois qui font partie intégrante du cursus de formation des élèves et étudiants (contrats d'apprentissage, stages rémunérés, internes, étudiants enseignants de l'enseignement supérieur, chercheurs).

Toutefois, réalisé en janvier et février de chaque année, le recensement ne permet pas de prendre en compte les emplois saisonniers ou temporaires réalisés de manière intermittente au cours de l'année, en particulier les « jobs d'été » qui sont particulièrement nombreux parmi les étudiants.

## Pour en savoir plus

- « [Le passage de l'emploi à la retraite – Travailler pendant la retraite, une situation qui se développe](#) », Insee Première n° 1449, juin 2013
- « [L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires](#) », Économie et statistique, N° 422, 2009
- « [Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi](#) », Insee Première n° 1204, juillet 2008
- « [L'activité rémunérée des étudiants](#) », Observatoire national de la vie étudiante, avril 2015

Insee Occitanie  
36, rue des Trente-Six Ponts  
BP 94217  
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :  
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2016



